

**Portant approbation de l'avenant 3 au marché AO 2022-15 Marché global de performance pour la conception, la réalisation, l'exploitation et la maintenance du centre de tri du SITTOMAT**

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 5211-3 à L 5211-9 et L 5211-10,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, son article L 2131-2 relatif à la transmission des actes au contrôle de légalité,

VU la délibération N°1620 du Comité Syndical du 29 juillet 2020 autorisant les délégations de pouvoir accordées au Président du SITTOMAT,

VU la délibération n° 1811 du Comité Syndical du 20 septembre 2023 modifiant les délégations de pouvoir accordées au Président du SITTOMAT,

Vu l'arrêté RL 566 du 26 octobre 2023, portant délégation de fonction et signatures à Monsieur Ange MUSSO, Vice-Président du SITTOMAT, en matière d'achats, de marchés publics et de contentieux,

Considérant qu'un Marché Global de Performances a été lancée en 2022 portant sur la conception, la réalisation, l'exploitation et la maintenance d'un centre de tri qui sera implanté sur le territoire de commune de La Farlède (83210 France) pour le SITTOMAT.

Considérant qu'un avenant n°3 doit être conclu avec la société SUEZ RV Méditerranée Mandataire du groupement pour les motifs suivants : 1/ Modification de la DPGF entre les membres du groupement, 2/ Correction d'une erreur matérielle aux articles 4.3.3 et 4.3.4 du CCAP, 3/ Substitution d'indice, 4/ Modification de l'article 3.3 du CCAP conditions d'intempéries.

Le Vice-Président du SITTOMAT en charge des achats, marchés publics et contentieux,

**DECIDE**

- d'approuver la conclusion de l'avenant n°3 du Marché global de performance pour la conception, la réalisation, l'exploitation et la maintenance du centre de tri du SITTOMAT avec la société SUEZ RV Méditerranée Mandataire du groupement.

Cet avenant n'a pas d'incidence financière.

- de signer et notifier l'avenant n°3 à la société SUEZ RV Méditerranée

- de rendre compte de cette décision au Comité Syndical au cours de sa prochaine séance.

Fait à Toulon, le 25 février 2026

Le Vice-Président  
en charge des achats, marchés publics et contentieux  
Ange MUSSO

La présente décision sera

- Transmise à Monsieur le Préfet
- Reproduite sur le registre ouvert à cet effet
- Affichée sur les panneaux destinés à cet effet
- Communiquée sous forme de donner acte du Comité Syndical lors de sa prochaine séance

**AR Prefecture**

083-258300953-20260225-202607-AR  
Reçu le 27/02/2026



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES  
Direction des Affaires Juridiques

MARCHÉS PUBLICS  
AVENANT N° 3

EXE10

**A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice**

Syndicat Mixte Intercommunal de Transport et de Traitement des Ordures Ménagères de l'Aire Toulonnaise  
Chemin Gaëtan Gastaldo  
83200 TOULON

Téléphone 04.94.89.64.94  
Mail contact@sittomat.fr

**B - Identification du titulaire du marché public**

**SUEZ RV Méditerranée Mandataire du groupement**

Forme juridique : Société par actions simplifiée à associé unique  
SIRET : 71262071500169  
Adresse : rue Antoine Becquerel, 11 100 Narbonne  
Contact : Gérald Chaumaz  
Adresse électronique : Gerald.chaumaz@suez.com  
Numéro : 06 42 26 12 78

**Atelier 5 architectes Co-traitant Conception et construction du process**

Forme juridique : Société à responsabilité limitée  
SIRET : 442 057 030 00011  
Adresse : 5 rue Gozza 83000 Toulon  
Contact : Didier Bonnet  
Adresse électronique : contact@atelier5.fr  
Numéro : 04 94 41 90 50

**EBHYS Co-traitant Conception, construction et montage du process de tri**

Forme juridique : SAS  
SIRET : 48354356700034  
Adresse : ZA La Cigalière III – 84250 LE THOR  
Contact : Philippe Milles  
Adresse électronique : contact@ebhys.com  
Numéro : 04.90.20.21.38

**GSE Co-traitant Entreprise générale Conception et construction du bâtiment et de la VRD**

Forme juridique : Société par actions simplifiée  
SIRET : 48886236800039  
Adresse : Parc d'activités de l'aéroport  
310 Allée de la Chartreuse - CS 50051  
84005 Avignon Cedex 1  
Contact : Anne-Marie Pippinato  
Adresse électronique : ampippinato@gsegroup.com  
Numéro : 04 67 68 63 52

**C - Objet du marché public**

Objet du marché public :

**AO 2022-15 Marché global de performance pour la conception, la réalisation, l'exploitation et la maintenance du centre de tri du SITTOMAT**

Date de la notification du marché public : 22/12/2023

Durée d'exécution du marché public :

Les délais d'exécution maximum garantis par le Titulaire, pour les phases 1 à 3 et par prestation sont fixés à l'article 6.1.2 de l'acte d'engagement.

La phase 4 sera d'une durée ferme de 7 (sept) ans, à compter de la date de démarrage de la phase fixée dans l'ordre de service de démarrage de la phase 4.

Il convient de se reporter au Programme Fonctionnel et Exigentiel Détaillé pour la description complète de l'opération.

Montant initial du marché public : se reporter à l'Acte d'Engagement.

**D - Objet de l'avenant**

Modifications introduites par le présent avenant :

**1/ Modification de la répartition de la DPGF entre les membres du groupement**

La DPGF est modifiée selon l'annexe en pièce jointe.

Cette modification concerne les points suivants :

- A) Nouvelle répartition entre Atelier 5 et Gse pour un montant de 25 000€ en faveur d'Atelier 5 entre les lignes suivantes :
  - o Suivi architectural
  - o Aléas
- B) Dans l'Acte d'Engagement-Annexe 2 - DECOMPOSITION DES PRIX ENTRE LES MEMBRES DU GROUPEMENT
  - o Le paragraphe 2.1 Tranche Ferme est modifié :
  - o Le montant total de la part GSE passe de 15 380 000 € HT à 15 355 000 € HT et la part d'ATELIER 5 passe de 618 000 € HT à 643 000 € HT

## 2/ Correction d'une erreur matérielle aux articles 4.3.3 et 4.3.4 du CCAP

Il ressort de la lecture de l'article 4.3.3 – Echancier de paiement qu'une erreur matérielle s'est glissée dans le tableau y figurant. En effet, le tableau ne mentionne pas de ligne « 2.4 Locaux techniques », qu'il convient donc d'ajouter.

Le tableau en page 33 est modifié comme suit :

Poste de coûts de la DPGF		Modalités de règlement (cf. supra)
1. Etudes de conception (dont Permis de Construire)		Modalité A
2. Génie Civil des Ouvrages et VRD	2.1 Etudes d'exécution et préparation	Modalité B
	2.2 Terrassement et VRD	Modalité C
	2.3 Bâtiment industriel	Modalité C
	2.4 Locaux techniques	Modalité C
	2.5 Bâtiment administratif	Modalité C
3. Electricité		Modalité C
4. Sécurité anti-incendie		Modalité C
5. Process	5.1 Etudes d'exécution et préparation	Modalité B
	5.2 Chaîne de tri	Modalité D
	5.3 Cabine de tri	Modalité D
	5.4 Stockage, conditionnement	Modalité D
	5.5 Divers process	Modalité D
	5.6 Mise en route jusqu'à réception et essais de performances	Modalité D
6. Autres		Modalité B

Par ailleurs, il ressort de la lecture de l'article 4.3.4. Retenue de garantie qu'une erreur matérielle s'est glissée dans le tableau y figurant. En effet, le tableau ne mentionne pas de ligne « 2.4 Locaux techniques », qu'il convient donc d'ajouter.

Poste de coûts de la DPGF		Soumis à RG ?
1. Etudes de conception (dont Permis de Construire)		Non
2. Génie Civil des Ouvrages et VRD	2.1 Etudes d'exécution et préparation	Non
	2.2 Terrassement et VRD	Oui
	2.3 Bâtiment industriel	Oui
	2.4 Locaux techniques	Oui
	2.5 Bâtiment administratif	Oui
3. Electricité		Oui
4. Sécurité anti-incendie		Oui

**AR Prefecture**083-258300953-20260225-202607-AR  
Reçu le 27/02/2026

5. Process	5.1 Etudes d'exécution et préparation	Non
	5.2 Chaîne de tri	Oui
	5.3 Cabine de tri	Oui
	5.4 Stockage, conditionnement	Oui
	5.5 Divers process	Oui
	5.6 Mise en route jusqu'à réception et essais de performances	Oui
6. Autres		Non

### 3/ Substitution d'indice

En application de l'article 5.4 du CCAP – Clause de réexamen, il est prévu que « Conformément à l'article L.2194-1 du Code de la commande publique, les Parties conviennent de se rencontrer dans les meilleurs délais en vue de discuter de l'éventuelle évolution des conditions d'exécution du Marché dans les hypothèses suivantes :

- (...)
- En cas de disparition d'un ou des indices de révision des Prix ; (...) ».

Pour des raisons d'efficacité du suivi d'exécution du Marché, les Parties sont convenues que si un indice de révision des prix venait à être modifié ou disparaissait et qu'un nouvel indice équivalent le remplaçait, les Parties conviennent qu'il s'appliquera automatiquement pour les révisions de prix suivantes. A défaut d'un indice équivalent, les Parties conviennent d'actionner la clause de l'article 5.4 du CCAP.

En conséquence, l'article 5.4 est précisé comme suit :

« Conformément à l'article L.2194-1 du Code de la commande publique, les Parties conviennent de se rencontrer dans les meilleurs délais en vue de discuter de l'éventuelle évolution des conditions d'exécution du Marché dans les hypothèses suivantes :

- (...)
- En cas de disparition d'un ou des indices de révision des Prix. **En cas de modification ou de suppression de tout ou partie de l'indice de révision des Prix applicable au Marché, le nouvel indice de substitution (indice équivalent) sera appliqué automatiquement. Dans le cas où aucun indice équivalent de substitution ne serait préconisé, les Parties se rencontreront dans les conditions fixées au présent Article ; (...) ».**

Les autres dispositions demeurent inchangées.

**4/ Modification de l'article 3.3 du CCAP conditions intempéries :**

L'article 3.3. Prolongation des délais d'exécution des prestations de conception, réalisation est modifié comme ci-après

*Indépendamment des cas de cause légitime, en application de l'article 18.2.3 du CCAG Travaux, le délai d'exécution est prolongé d'un nombre de jours égal au nombre de jours d'arrêt de travail réellement constatés, que cet arrêt résulte d'intempéries visées par une disposition légale, réglementaire ou le cas échéant, contractuelle, ou bien d'autres phénomènes naturels que le Maître d'Ouvrage juge incompatibles avec une bonne exécution des travaux.*

*Les journées d'intempéries seront justifiées par la production du relevé de la station météorologique la plus proche établissant que l'on se situe dans un des cas d'intempéries définis dans le tableau ci-dessous :*

CAUSES	LOTS	CRITERE
GEL (température mesurée à 7 heures)	Travaux de chaux pour les terrassements	$\leq + 5^{\circ}\text{C}$
	Terrassements/VRD Gros Œuvre Charpente Dallage Couverture/Bardage Clôture	$\leq - 1^{\circ}\text{C}$ $\leq - 1^{\circ}\text{C}$ $\leq - 1^{\circ}\text{C}$ $\leq + 3^{\circ}\text{C}$ $\leq - 1^{\circ}\text{C}$ $\leq - 1^{\circ}\text{C}$
BARRIERE DE DEGEL.	Tours corps d'état	
PRECIPITATIONS (hauteur précipitations)  Cumulées sur une journée de 24h	Terrassements/VRD Gros Œuvre Couverture/bardage charpente	$\geq 5 \text{ mm}$ $\geq 10 \text{ mm}$ $\geq 10 \text{ mm}$ $\geq 10 \text{ mm}$
HUMIDITE DU SOL/TENEUR EN EAU	Terrassement/VRD /Traitement	$\geq 19,5\%$
RAFALES DE VENT (vitesse de pointe)  Pendant une période de 3 heures	Gros Œuvre Couverture Bardage/menuiseries Charpente	$\geq 70 \text{ km/h}$ $\geq 70 \text{ km/h}$ $\geq 70 \text{ km/h}$ $\geq 70 \text{ km/h}$
NEIGE	Gros Œuvre Couverture Bardage/menuiseries Charpente Terrassements / VRD	Tapis couvrant le sol ou couche $>50\text{mm}$
CANICULE	Selon <u>décret n°2024-630 du 28 juin 2024</u>  et <u>mise à jour du 27 Mai 2025</u>	

*Ainsi que les lendemains de journées d'intempéries si l'impossibilité de procéder aux travaux perdure*

*Il n'est pas fait application de l'alinéa précédent, notamment quand l'exécution des travaux peut être poursuivie à l'abri des intempéries, les bâtiments étant clos et couverts.*

*Il n'est pas davantage fait application de ces dispositions lorsque la prolongation des délais d'exécution est due à un comportement fautif du Titulaire.*

*Il est entendu que les délais d'exécution indiqués à l'Acte d'Engagement prennent en compte 10 jours d'intempéries.*

*Un jour d'intempérie est un jour pendant lequel un ou plusieurs phénomènes naturels dépassent les intensités et durées limites présentées ci-après.*

Nature de phénomène	Intensité limite et durée
Précipitations cumulées sur une journée de 24 heures	Egales à 10 mm d'eau (dix millimètres) ou 50 mm de neige (cinquante millimètres)
Vent	Supérieur à 70 km/h pendant une période de 3 heures (*)

*(\*) Cette vitesse ne sert qu'à fixer la notion d'intempérie, le titulaire restant totalement responsable vis à vis de la réglementation et du PGC de toute décision d'arrêt d'une grue ou dispositif de levage pour des raisons de sécurité.*

*En cas de mauvaise organisation de la part du Titulaire pouvant conduire sous l'effet des intempéries à des arrêts de chantier normalement évitables, le maître d'ouvrage lui signifie la mauvaise organisation des travaux. Ces arrêts de chantier ne sont pas pris en considération pour la prolongation du délai d'exécution. Si les arrêts de chantier ou le retard dans l'amenée du matériel ne sont pas évitables mais se trouvent allongés par la mauvaise organisation du Titulaire, la prolongation du délai d'exécution qui peut lui être accordée, est réduite pour tenir compte de sa responsabilité.*

*Des journées d'intempéries ne pourront être prises en compte que dans la mesure où les conditions suivantes seront réunies :*

- La demande écrite sera adressée par lettre recommandée avec AR par le Titulaire au Maître d'ouvrage dans un délai maximal de deux (2) jours calendaires à compter de la mise en chômage du personnel pour intempéries.*
- Le titulaire aura mis en œuvre tout moyen de protections ponctuelles et de drainage à ses frais et réalisé les accès de chantier provisoires et les pistes de chantier nécessaires.*
- Le lieu de constatation des intensités des phénomènes naturels est la station météorologique de HYERES (83).*

*Aucune demande de prolongation du délai d'exécution ne peut être présentée pour des événements survenus après l'expiration du délai contractuel, éventuellement déjà prolongé.*

■ Fondement de l'avenant :

Les modifications prévues au présent Avenant sont passées en application de l'article R2194-7 du Code de la commande publique relatif aux modifications non substantielles dès lors que :

- Elle n'introduit pas des conditions qui, si elles avaient été incluses dans la procédure de passation initiale, auraient attiré davantage d'opérateurs économiques ou permis l'admission d'autres opérateurs économiques ou permis le choix d'une offre autre que celle retenue ;
- Elle ne modifie pas l'équilibre économique du marché en faveur du titulaire d'une manière qui n'était pas prévue dans le marché initial ;
- Elle ne modifie pas considérablement l'objet du marché.

■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :

Non  Oui

Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA : .....
- Montant HT : .....
- Montant TTC : .....
- % d'écart introduit par l'avenant : .....

Nouveau montant du marché public :

- Taux de la TVA : .....
- Montant HT : .....
- Montant TTC : .....

## E - Signature du titulaire du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
Gerald Chaumaz DGD Suez RV Méditerranée	Le Faouët, le 19 décembre 2025	

(\*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

## F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Pour l'Etat et ses établissements :

(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A. Toulon, le 29/12/2025

Signature

(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)




5 - Notification de l'avenant au titulaire du marché public

■ En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçu à titre de notification copie du présent avenant »

A ..... le .....

Signature du titulaire,

■ En cas d'envoi en lettre recommandée avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

le 5 janvier 2026 17h20



SUEZ RV MEDITERRANEE-Centre de TH  
2449 av. Paul Brutus  
Le Jas de Rhodes  
13170 LES PENNES MIRABEAUD

Date de mise à jour : 01/04/2019.

**Marché global de performances pour la conception, la réalisation, l'exploitation et la maintenance du centre de tri du SITTO MAT****Annexe 1 à l'Acte d'Engagement : Décomposition du Prix Global Et Forfaitaire (D.P.G.F.)**

## 1. Décomposition synthétique du prix global et forfaitaire

<b>Décomposition des prestations de Conception-Réalisation</b>		<b>Montant € HT</b>
<b>Tranche Ferme</b>		33 665 872,00 € HT
<b>PSE1</b>	Tri d'une sorte supplémentaire de papiers (standard bureautique)	874 257,00 € HT
<b>PSE2</b>	Mise en place d'installations pour la production d'électricité par panneaux photovoltaïques	847 636,00 € HT
<b>PSE3</b>	Tri des petits métaux	228 969,00 € HT
<b>TOTAL TRANCHE FERME + PSE1 + PSE2 + PSE3</b>		<b>35 616 734,00 € HT</b>

**Marché global de performances pour la conception, la réalisation, l'exploitation et la maintenance du centre de tri du SITTMAT****Annexe 1. à l'Acte d'Engagement : Décomposition du Prix Global Et Forfaitaire (D,P,G,F.)**

## 2. Décomposition détaillée du prix global et forfaitaire (Tranche Ferme)

Décomposition des prestations de Conception-Réalisation		Montant € HT
<b>1. Etudes de conception (dont Permis de Construire)</b>		<b>1 690 622,00 € HT</b>
1	Avant-Projet-Détaillé (A.P.D.)	733 661,00 € HT
2	Elaboration et suivi du Dossier de Permis de Construire	300 000,00 € HT
3	Etudes et documents process	331 721,00 € HT
4	Etudes et documents génie civil, bâtiment et VRD	70 840,00 € HT
5	Etudes et documents électricité, automation et supervision	82 930,00 € HT
6	Etudes techniques exploitation Tri mécanique	141 770,00 € HT
7	Élaboration du dossier ICPE / Cas par cas	29 700,00 € HT
<b>2.1 Etudes d'exécution et préparation</b>		<b>745 936,00 € HT</b>
1	Etudes d'exécution	181 147,00 € HT
2	Coordination et pilotage du chantier	Inclus
3	Installations de chantier	Inclus
4	Etudes techniques exploitation Tri mécanique	162 972,00 € HT
5	Frais administratif (facturation/achat)	95 000,00 € HT
6	Mission de coordination	176 817,00 € HT
8	Suivi architectural	130 000,00 € HT
<b>2.2 Terrassement et VRD</b>		<b>3 706 393,00 € HT</b>
1	Installations de chantier, y compris base vie	514 321,00 € HT
2	Raccordements réseaux provisoires et voiries provisoires	23 509,00 € HT
3	Préparation du terrain (Travaux de déposes, démolitions clôtures, réseaux enterrés)	58 797,00 € HT
4	Terrassements généraux	611 377,00 € HT
5	Terrassements pour fondation des ouvrages	34 501,00 € HT
6	Dalles béton extérieures	113 959,00 € HT
7	Alimentation eau	18 785,00 € HT
8	Alimentation électricité	35 255,00 € HT
9	Alimentation réseau de défense incendie	361 392,00 € HT
10	Réseaux Eaux Usées	23 859,00 € HT
11	Réseaux Eau Potable / Incendie	113 071,00 € HT
12	Bassin Eaux Incendies et Bassin Eaux Pluviales	589 381,00 € HT
13	Bassin Eaux Pluviales	Inclus au dessus
14	Réseaux électriques	47 772,00 € HT
15	Voiries légères	44 135,00 € HT
16	Voiries lourdes	196 369,00 € HT
16	Parking VL + Abris 2 roues	67 208,00 € HT
17	Parking Bus visiteurs	Inclus
18	Clôtures	55 695,00 € HT
19	Portails d'accès, portillons et barrières	83 615,00 € HT
20	Espaces Verts compris arrosage automatique goutte-à-goutte	83 628,00 € HT
21	Ponts Bascule	179 138,00 € HT

2. Génie Civil des  
Ouvrages et VRD

22	Signalisation interne (au sol et verticale)	20 290,00 € HT
23	Renforcements de talus	71 034,00 € HT
24	Réseaux Eaux Pluviales	162 163,00 € HT
25	Station distribution de carburant	55 961,00 € HT
26	Station de lavage	27 344,00 € HT
27	Cuve récupération EP pour arrosage espaces verts	13 445,00 € HT
28	Passerelles aire bâchage / débâchage	100 389,00 € HT
<b>2.3 Bâtiment industriel</b>		<b>5 132 364,00 € HT</b>
1	Fondations et fondations spéciales	563 280,00 € HT
2	Voiles en élévation	302 012,00 € HT
3	Dallages	733 022,00 € HT
4	Planchers hauts	50 445,00 € HT
5	Charpente béton	1 115 078,00 € HT
6	Panneaux béton compris double mur sur hall amont sud-est	741 233,00 € HT
7	Couverture compris évacuation EP	773 259,00 € HT
8	Electricité	201 709,00 € HT
9	Second œuvre	50 851,00 € HT
10	Passerelles, escaliers et garde-corps	45 286,00 € HT
11	Mur coupe-feu	365 827,00 € HT
12	Portes sectionnelles	190 362,00 € HT
<b>2.4 Locaux techniques</b>		<b>382 868,00 € HT</b>
1	Fondations et fondations spéciales	74 830,00 € HT
2	Voiles en élévation	49 217,00 € HT
3	Dallages	21 320,00 € HT
4	Planchers hauts	9 680,00 € HT
5	Charpente béton	19 156,00 € HT
6	Façades béton	145 513,00 € HT
7	Couverture	38 230,00 € HT
8	Electricité	12 066,00 € HT
9	Second œuvre	12 856,00 € HT
10	Passerelles, escaliers et garde-corps	S.O.
11	Mur coupe-feu	Compris dans voiles
<b>2.5 Bâtiment administratif</b>		<b>2 528 093,00 € HT</b>
1	Fondations et fondations spéciales	35 406,00 € HT
2	Voiles en élévation	13 281,00 € HT
3	Dallages	39 951,00 € HT
4	Planchers hauts	140 288,00 € HT
5	Charpente bois	126 187,00 € HT
6	Murs Ossature Bois + Bardage	351 284,00 € HT
7	Couverture	88 664,00 € HT
8	Electricité	58 096,00 € HT
9	Second œuvre (compris mobilier locaux administratifs et locaux sociaux)	815 105,00 € HT
10	Passerelles, escaliers et garde-corps	85 894,00 € HT
11	Circuit de visite / Salle pédagogique / Matériels communication	180 566,00 € HT
12	Liaison avec le bâtiment tri	12 011,00 € HT

	13	Menuiseries alu	141 317,00 € HT
	14	Plomberie / CVC	440 043,00 € HT
	<b>Sous-total</b>		<b>12 495 654,00 € HT</b>
<b>3. Electricité</b>			<b>683 770,00 € HT</b>
	1	Equipements HTA	32 520,00 € HT
	2	Transformateur et accessoires	0,00 € HT
	3	TGBT -- Armoires de distribution	121 417,00 € HT
	4	Eclairage intérieur	INCLUS DANS LOCAUX
	5	Eclairage extérieur	24 179,00 € HT
	6	Petite force et prise de courant	74 618,00 € HT
	7	Réseaux de terre et protection contre la foudre	31 817,00 € HT
	8	Câblage	77 959,00 € HT
	9	Ventilation des locaux électriques	11 749,00 € HT
	10	Courants faibles	309 511,00 € HT
	11	Ventilation des locaux électriques	INCLUS
<b>4. Sécurité anti-incendie</b>			<b>1 907 902,00 € HT</b>
	1	Système d'extinction	1 197 986,00 € HT
	2	IEAG dans les volumes des locaux TGBT (+value / protection des tableaux seuls)	64 999,00 € HT
	2	Extincteurs, RIA	129 737,00 € HT
	3	Système d'alarme incendie	109 639,00 € HT
	4	Système de détection automatique d'incendie	81 708,00 € HT
	5	Désenfumage	68 787,00 € HT
	6	Eclairage de sécurité	29 699,00 € HT
	7	Écrans de cantonnement	17 332,00 € HT
	8	Caméras thermiques (36u)	208 015,00 € HT
	9	Colonnes sèches	SUPPRIMÉES
<b>5. Process</b>	<b>5.1 Etudes d'exécution et préparation</b>		<b>785 938,00 € HT</b>
	1	Etudes d'exécution	182 920,00 € HT
	2	Coordination et pilotage du chantier	550 851,00 € HT
	3	Installations de chantier	0,00 € HT
	4	Documents conduite et exploitation, y compris DOE	52 167,00 € HT
	<b>5.2 Chaîne de tri</b>		<b>7 008 388,00 € HT</b>
	1	Alimentation	480 775,00 € HT
	4	Préparation mécanique	676 439,00 € HT
	8	Séparation plats/creux/fines	452 761,00 € HT
	11	Tri corps plats	2 884 036,00 € HT
	14	Tri films	666 349,00 € HT
	17	Tri des métaux	212 909,00 € HT
	21	Tri corps creux	1 635 119,00 € HT
	<b>5.3 Cabine de tri</b>		<b>1 472 079,00 € HT</b>
	1	Parois cabine	250 295,00 € HT
	2	Charpente support	372 880,00 € HT
	3	Chauffage, climatisation	59 328,00 € HT
	4	Ventilation, éclairage	97 009,00 € HT
	5	Centrale de dépoussiérage et traitement d'air	0,00 € HT

## AR Prefecture

083-258300953-20260225-202607-AR  
Reçu le 27/02/2026

	6	Sonorisation	0,00 € HT
	7	Réhausses	77 778,00 € HT
	8	Sièges assis-débout	34 222,00 € HT
	9	Tables de tri et goulottes	269 212,00 € HT
	10	Convoyeur sous cabine (alimentation de box)	311 355,00 € HT
	<b>5.4 Stockage, conditionnement</b>		<b>1 905 964,00 € HT</b>
	1	Stockages intermédiaires	616 932,00 € HT
	2	Convoyeurs alimentation presse à balles	265 370,00 € HT
	3	Presse à balles	621 699,00 € HT
	4	Presse à paquets	113 827,00 € HT
	5	Compacteurs et refus	288 136,00 € HT
	<b>5.5 Divers process</b>		<b>4 636 543,00 € HT</b>
	1	Dépoussiérage	387 582,00 € HT
	2	Aspiration centralisée	134 001,00 € HT
	3	Compresseurs et circuit de distribution d'air	232 796,00 € HT
	4	Cabine de caractérisation	0,00 € HT
	5	Passerelles, escaliers, garde-corps	232 308,00 € HT
	6	Electricité	1 892 778,00 € HT
	7	Contrôle commande	0,00 € HT
	8	GMAO	0,00 € HT
	9	Table et matériel de caractérisation	42 290,00 € HT
	10	Transport des équipements	550 914,00 € HT
	11	Montage des équipements	989 636,00 € HT
	12	Détection incendie process	11 111,00 € HT
	13	Fournitures pièces de rechange	163 127,00 € HT
	<b>5.6 Mise en route jusqu'à réception et essais de performances</b>		<b>0,00 € HT</b>
	1	Mise au point et mise en régime	
	2	Mise en service industriel	
	3	Essais de performances	
	4	Formation du personnel	
	5	Frais fixes tenue des installations	
	6	Consommables	
	7	Fournitures pièces de rechange	
	<b>Sous-total</b>		<b>15 808 912,00 € HT</b>
	<b>6. Autres</b>		<b>1 079 012,00 € HT</b>
<i>N.B. L'ensemble des coûts relatifs aux études, équipements, bâtiments et VRD doivent être intégrés dans les postes de coûts concernés et non dans le poste « Autres »</i>	1	Assurances	615 428,00 € HT
	2	Aléas	364 996,00 € HT
	3	Outil SI ( Trivisio+ Panneau temps d'attente ) + sécurisation de la circulation	98 588,00 € HT
<b>TOTAL TRANCHE FERME</b>			<b>33 665 872,00 € HT</b>

**Marché global de performances pour la conception, la réalisation, l'exploitation et la maintenance du centre de tri du SITTMAT****Annexe 1 à l'Acte d'Engagement : Décomposition du Prix Global Et Forfaitaire (D.P.G.F.)**

## 3. Décomposition détaillée du prix global et forfaitaire (PSE1)

<b>Décomposition des prestations de Conception-Réalisation</b>		<b>Montant € HT</b>
<b>1. Etudes de conception (dont Permis de Construire)</b>		<b>43 520,00 € HT</b>
1	Avant-Projet-Détaillé (A.P.D.)	21 760,00 € HT
2	Elaboration et suivi du Dossier de Permis de Construire	0,00 € HT
3	Etudes et documents process	17 408,00 € HT
4	Etudes et documents génie civil, bâtiment et VRD	0,00 € HT
5	Etudes et documents électricité, automation et supervision	4 352,00 € HT
5	Etudes techniques exploitation Tri mécanique	0,00 € HT
5	Élaboration du dossier ICPE / Cas par cas	0,00 € HT
<b>2.1 Etudes d'exécution et préparation</b>		<b>0,00 € HT</b>
1	Etudes d'exécution	
2	Coordination et pilotage du chantier	
3	Installations de chantier	
4	Etudes techniques exploitation Tri mécanique	
5	Frais administratif (facturation/achat)	
6	Mission de coordination	
7	Suivi architectural	
<b>2.2 Terrassement et VRD</b>		<b>0,00 € HT</b>
1	Installations de chantier, y compris base vie	
2	Raccordements réseaux provisoires et voiries provisoires	
3	Préparation du terrain	
4	Terrassements généraux	
5	Terrassements pour fondation des ouvrages	
6	Dalles béton extérieures	
7	Alimentation eau	
8	Alimentation électricité	
9	Alimentation réseau de défense incendie	
10	Réseaux Eaux Usées	
11	Réseaux Eau Potable / Incendie	
12	Bassin Eaux Incendies	
13	Bassin Eaux Pluviales	
14	Réseaux électriques	
15	Voiries légères	
16	Voiries lourdes	
16	Parking VL	
17	Parking Bus visiteurs	
18	Clôtures	
19	Portails d'accès, portillons et barrières	

2. Génie Civil des  
Ouvrages et VRD

20	Espaces Verts	
21	Pont Bascule	
22	Signalisation interne (au sol et verticale)	
23	Station distribution de carburant	
24	Station de lavage	
25	Cuve récupération EP pour arrosage espaces verts	
26	Passerelles aire bâchage / débâchage	
<b>2.3 Bâtiment industriel</b>		<b>0,00 € HT</b>
1	Fondations et fondations spéciales	
2	Voiles en élévation	
3	Dallages	
4	Planchers hauts	
5	Charpente métallique ou structure équivalente (à préciser)	
6	Bardage ou dispositif équivalent (à préciser)	
7	Couverture	
8	Electricité	
9	Second œuvre	
10	Passerelles, escaliers et garde-corps	
11	Mur coupe-feu	
12	Portes sectionnelles	
<b>2.4 Locaux techniques</b>		<b>0,00 € HT</b>
1	Fondations et fondations spéciales	
2	Voiles en élévation	
3	Dallages	
4	Planchers hauts	
5	Charpente métallique ou structure équivalente	
6	Bardage ou dispositif équivalent	
7	Couverture	
8	Electricité	
9	Second œuvre	
10	Passerelles, escaliers et garde-corps	
11	Mur coupe-feu	
<b>2.5 Bâtiment administratif</b>		<b>0,00 € HT</b>
1	Fondations et fondations spéciales	
2	Voiles en élévation	
3	Dallages	
4	Planchers hauts	
5	Charpente métallique ou structure équivalente	
6	Bardage ou dispositif équivalent	
7	Couverture	
8	Electricité	
9	Second œuvre	
10	Passerelles, escaliers et garde-corps	

	11	Circuit de visite / Salle pédagogique / Matériels communication	
	12	Liaison avec le bâtiment tri	
	13	Menuiseries alu	
	14	Plomberie / CVC	
	<b>Sous-total</b>		<b>0,00 € HT</b>
<b>3. Electricité</b>			<b>0,00 € HT</b>
	1	Equipements HTA	
	2	Transformateur et accessoires	
	3	TGBT - Armoires de distribution	
	4	Eclairage intérieur	
	5	Eclairage extérieur	
	6	Petite force et prise de courant	
	7	Réseaux de terre et protection contre la foudre	
	8	Câblage	
	9	Ventilation des locaux électriques	
	10	Courants faibles	
	11	Ventilation des locaux électriques	
<b>4. Sécurité anti-incendie</b>			<b>0,00 € HT</b>
	1	Système d'extinction	
	2	Extincteurs, RIA	
	3	Système d'alarme incendie	
	4	Système de détection automatique d'incendie	
	5	Désenfumage	
	6	Eclairage de sécurité	
	7	Écrans de cantonnement	
<b>5. Process</b>	<b>5.1 Etudes d'exécution et préparation</b>		<b>34 425,00 € HT</b>
	1	Etudes d'exécution	11 773,00 € HT
	2	Coordination et pilotage du chantier	22 652,00 € HT
	3	Installations de chantier	
	4	Documents conduite et exploitation, y compris DOE	
	<b>5.2 Chaîne de tri</b>		<b>579 161,00 € HT</b>
	1	Alimentation	
	4	Préparation mécanique	
	8	Séparation plats/creux/fines	
	11	Tri corps plats	579 161,00 € HT
	14	Tri films	
	17	Tri des métaux	
	21	Tri corps creux	
	<b>5.3 Cabine de tri</b>		<b>20 766,00 € HT</b>
	1	Parois cabine	
	2	Charpente support	
	3	Chauffage, climatisation	
	4	Ventilation, éclairage	



**Marché global de performances pour la conception, la réalisation, l'exploitation et la maintenance du centre de tri du SITTMAT**

**Annexe 1 à l'Acte d'Engagement : Décomposition du Prix Global Et Forfaitaire (D.P.G.F.)**

3. Décomposition détaillée du prix global et forfaitaire (PSE1)

Décomposition des prestations de Conception-Réalisation		Montant € HT
<b>1. Etudes de conception</b> (dont Permis de Construire)		<b>0,00 € HT</b>
	1 Avant-Projet-Détailé (A.P.D.)	
	2 Elaboration et suivi du Dossier de Permis de Construire	
	3 Etudes et documents process	
	4 Etudes et documents génie civil, bâtiment et VRD	
	5 Etudes et documents électricité, automation et supervision	
	5 Etudes techniques exploitation Tri mécanique	
	5 Elaboration du dossier ICPE / Cas par cas	
<b>2.1 Etudes d'exécution et préparation</b>		<b>0,00 € HT</b>
	1 Etudes d'exécution	
	2 Coordination et pilotage du chantier	
	3 Installations de chantier	
	4 Etudes techniques exploitation Tri mécanique	
	5 Frais administratif (facturation/achat)	
	6 Mission de coordination	
	7 Suivi architectural	
<b>2.2 Terrassement et VRD</b>		<b>0,00 € HT</b>
	1 Installations de chantier, y compris base vie	
	2 Raccordements réseaux provisoires et voiries provisoires	
	3 Préparation du terrain	
	4 Terrassements généraux	
	5 Terrassements pour fondation des ouvrages	
	6 Dalles béton extérieures	
	7 Alimentation eau	
	8 Alimentation électricité	
	9 Alimentation réseau de défense incendie	
	10 Réseaux Eaux Usées	
	11 Réseaux Eau Potable / Incendie	
	12 Bassin Eaux Incendies	
	13 Bassin Eaux Pluviales	
	14 Réseaux électriques	
	15 Voiries légères	
	16 Voiries lourdes	
	16 Parking VL	
	17 Parking Bus visiteurs	
	18 Clôtures	
	19 Portails d'accès, portillons et barrières	
	20 Espaces Verts	
	21 Pont Bascule	

2. Génie Civil des  
Ouvrages et VRD

22	Signalisation interne (au sol et verticale)	
23	Station distribution de carburant	
24	Station de lavage	
25	Cuve récupération EP pour arrosage espaces verts	
26	Passerelles aire bâchage / débâchage	
<b>2.3 Bâtiment industriel</b>		<b>0,00 € HT</b>
1	Fondations et fondations spéciales	
2	Voiles en élévation	
3	Dallages	
4	Planchers hauts	
5	Charpente métallique ou structure équivalente (à préciser)	
6	Bardage ou dispositif équivalent (à préciser)	
7	Couverture	
8	Electricité	
9	Second œuvre	
10	Passerelles, escaliers et garde-corps	
11	Mur coupe-feu	
12	Portes sectionnelles	
<b>2.4 Locaux techniques</b>		<b>0,00 € HT</b>
1	Fondations et fondations spéciales	
2	Voiles en élévation	
3	Dallages	
4	Planchers hauts	
5	Charpente métallique ou structure équivalente	
6	Bardage ou dispositif équivalent	
7	Couverture	
8	Electricité	
9	Second œuvre	
10	Passerelles, escaliers et garde-corps	
11	Mur coupe-feu	
<b>2.5 Bâtiment administratif</b>		<b>0,00 € HT</b>
1	Fondations et fondations spéciales	
2	Voiles en élévation	
3	Dallages	
4	Planchers hauts	
5	Charpente métallique ou structure équivalente	
6	Bardage ou dispositif équivalent	
7	Couverture	
8	Electricité	
9	Second œuvre	
10	Passerelles, escaliers et garde-corps	
11	Circuit de visite / Salle pédagogique / Matériels communication	
12	Liaison avec le bâtiment tri	
13	Menuiseries alu	
14	Plomberie / CVC	

<b>Sous-total</b>		<b>0,00 € HT</b>
<b>3. Electricité</b>		<b>847 636,00 € HT</b>
	1 Equipements HTA	
	2 Transformateur et accessoires	
	3 TGBT – Armoires de distribution	
	4 Eclairage Intérieur	
	5 Eclairage extérieur	
	6 Petite force et prise de courant	
	7 Réseaux de terre et protection contre la foudre	
	8 Câblage	
	9 Ventilation des locaux électriques	
	10 Courants faibles	
	11 Ventilation des locaux électriques	
	12 Mise en place d'installations pour la production d'électricité par panneaux photovoltaïques selon Loi Energie et Résilience (2841 m²)	687 600,00 € HT
	13 Plus-value CHARPENTE pour pannes rapprochées	79 956,00 € HT
	14 Plus-value COUVERTURE ÉTANCHÉITÉ pour mise en place de bac-acier renforcé	32 921,00 € HT
	15 Plus-value COUVERTURE ÉTANCHÉITÉ pour mise en place d'un isolant PV READY	5 702,00 € HT
	16 Plus-value COUVERTURE ÉTANCHÉITÉ pour mise en place d'une étanchéité type I4	4 703,00 € HT
	17 Plus-value COUVERTURE ÉTANCHÉITÉ pour mise en place d'une membrane sous avis technique	31 354,00 € HT
	18 Plus-value COUVERTURE ÉTANCHÉITÉ pour chemins de circulations gravillonnés pour entretien de l'installation photovoltaïque	5 400,00 € HT
<b>4. Sécurité anti-incendie</b>		<b>0,00 € HT</b>
	1 Système d'extinction	
	2 Extincteurs, RIA	
	3 Système d'alarme incendie	
	4 Système de détection automatique d'incendie	
	5 Désenfumage	
	6 Eclairage de sécurité	
	7 Écrans de cantonnement	
<b>5. Process</b>	<b>5.1 Etudes d'exécution et préparation</b>	<b>0,00 € HT</b>
	1 Etudes d'exécution	
	2 Coordination et pilotage du chantier	
	3 Installations de chantier	
	4 Documents conduite et exploitation, y compris DOE	
	<b>5.2 Chaîne de tri</b>	<b>0,00 € HT</b>
	1 Alimentation	
	4 Préparation mécanique	
	8 Séparation plats/creux/fines	
	11 Tri corps plats	
	14 Tri films	
	17 Tri des métaux	
	21 Tri corps creux	
	<b>5.3 Cabine de tri</b>	<b>0,00 € HT</b>
	1 Parois cabine	
	2 Charpente support	
	3 Chauffage, climatisation	

	4	Ventilation, éclairage	
	5	Centrale de dépoussiérage et traitement d'air	
	6	Sonorisation	
	7	Réhausse	
	8	Sièges assis-debout	
	9	Tables de tri et goulottes	
	10	Convoyeur sous cabine (alimentation de box)	
	<b>5.4 Stockage, conditionnement</b>		<b>0,00 € HT</b>
	1	Stockages intermédiaires	
	2	Convoyeurs alimentation presse à balles	
	3	Presse à balles	
	4	Presse à paquets	
	5	Compacteurs et refus	
	<b>5.5 Divers process</b>		<b>0,00 € HT</b>
	1	Dépoussiérage	
	2	Aspiration centralisée	
	3	Compresseurs et circuit de distribution d'air	
	4	Cabine de caractérisation	
	5	Passerelles, escaliers, garde-corps	
	6	Electricité	
	7	Contrôle commande	
	8	GMAO	
	9	Table et matériel de caractérisation	
	10	Transport des équipements	
	11	Montage des équipements	
	12	Détection incendie process	
	13	Fournitures pièces de rechange	
	<b>5.6 Mise en route jusqu'à réception et essais de performances</b>		<b>0,00 € HT</b>
	1	Mise au point et mise en régime	
	2	Mise en service industriel	
	3	Essais de performances	
	4	Formation du personnel	
	5	Frais fixes tenue des installations	
	6	Consommables	
	7	Fournitures pièces de rechange	
	<b>Sous-total</b>		<b>0,00 € HT</b>
<b>6. Autres</b>			<b>0,00 € HT</b>
<i>M.B. L'ensemble des coûts relatifs aux études, équipements, bâtiments et VRD doivent être intégrés dans les postes de coûts concernés et non dans le poste « Autres ».</i>	1	Assurances	
	2	Aléas	
	3	Outil SI ( Trivisio+ Panneau temps d'attente) + sécurisation de la circulation	
<b>TOTAL PSE1</b>			<b>847 636,00 € HT</b>

**Marché global de performances pour la conception, la réalisation, l'exploitation et la maintenance du centre de tri du SITTMAT**

**Annexe 1 à l'Acte d'Engagement : Décomposition du Prix Global Et Forfaitaire (D.P.G.F.)**

3. Décomposition détaillée du prix global et forfaitaire (PSE1)

Décomposition des prestations de Conception-Réalisation		Montant € HT
<b>1. Etudes de conception (dont Permis de Construire)</b>		<b>11 398,00 € HT</b>
1	Avant-Projet-Détaillé (A.P.D.)	5 699,00 € HT
2	Elaboration et suivi du Dossier de Permis de Construire	
3	Etudes et documents process	4 559,00 € HT
4	Etudes et documents génie civil, bâtiment et VRD	
5	Etudes et documents électricité, automation et supervision	1 140,00 € HT
6	Etudes techniques exploitation Tri mécanique	
7	Élaboration du dossier ICPE / Cas par cas	
<b>2.1 Etudes d'exécution et préparation</b>		<b>0,00 € HT</b>
1	Etudes d'exécution	
2	Coordination et pilotage du chantier	
3	Installations de chantier	
4	Etudes techniques exploitation Tri mécanique	
5	Frais administratif (facturation/achat)	
6	Mission de coordination	
7	Suivi architectural	
<b>2.2 Terrassement et VRD</b>		<b>0,00 € HT</b>
1	Installations de chantier, y compris base vie	
2	Raccordements réseaux provisoires et voiries provisoires	
3	Préparation du terrain (Travaux de déposes, démolitions clôtures, réseaux enterrés)	
4	Terrassements généraux	
5	Terrassements pour fondation des ouvrages	
6	Dalles béton extérieures	
7	Alimentation eau	
8	Alimentation électricité	
9	Alimentation réseau de défense incendie	
10	Réseaux Eaux Usées	
11	Réseaux Eau Potable / Incendie	
12	Bassin Eaux Incendies et Bassin Eaux Pluviales	
13	Bassin Eaux Pluviales	
14	Réseaux électriques	
15	Voiries légères	
16	Voiries lourdes	
16	Parking VL + Abris 2 roues	
17	Parking Bus visiteurs	
18	Clôtures	
19	Portails d'accès, portillons et barrières	

2. Génie Civil des  
Ouvrages et VRD

20	Espaces Verts compris arrosage automatique goutte-à-goutte	
21	Ponts Bascule	
22	Signalisation interne (au sol et verticale)	
23	Renforcements de talus	
24	Réseaux Eaux Pluviales	
25	Station distribution de carburant	
26	Station de lavage	
27	Cuve récupération EP pour arrosage espaces verts	
28	Passerelles aire bâchage / débâchage	
<b>2.3 Bâtiment industriel</b>		<b>0,00 € HT</b>
1	Fondations et fondations spéciales	
2	Voiles en élévation	
3	Dallages	
4	Planchers hauts	
5	Charpente métallique ou structure équivalente (à préciser)	
6	Bardage ou dispositif équivalent (à préciser)	
7	Couverture	
8	Electricité	
9	Second œuvre	
10	Passerelles, escaliers et garde-corps	
11	Mur coupe-feu	
<b>2.4 Locaux techniques</b>		<b>0,00 € HT</b>
1	Fondations et fondations spéciales	
2	Voiles en élévation	
3	Dallages	
4	Planchers hauts	
5	Charpente béton	
6	Façades béton	
7	Couverture	
8	Electricité	
9	Second œuvre	
10	Passerelles, escaliers et garde-corps	
11	Mur coupe-feu	
<b>2.5 Bâtiment administratif</b>		<b>0,00 € HT</b>
1	Fondations et fondations spéciales	
2	Voiles en élévation	
3	Dallages	
4	Planchers hauts	
5	Charpente bois	
6	Murs Ossature Bois + Bardage	
7	Couverture	
8	Electricité	
9	Second œuvre (compris mobilier locaux administratifs et locaux sociaux)	

## AR Prefecture

083-258300953-20260225-202607-AR  
Reçu le 27/02/2026

	10	Passerelles, escaliers et garde-corps	
	11	Circuit de visite / Salle pédagogique / Matériels communication	
	12	Liaison avec le bâtiment tri	
	13	Menuiseries alu	
	14	Plomberie / CVC	
	<b>Sous-total</b>		<b>0,00 € HT</b>
<b>3. Electricité</b>			<b>0,00 € HT</b>
	1	Equipements HTA	
	2	Transformateur et accessoires	
	3	TGBT – Armoires de distribution	
	4	Eclairage intérieur	
	5	Eclairage extérieur	
	6	Petite force et prise de courant	
	7	Réseaux de terre et protection contre la foudre	
	8	Câblage	
	9	Ventilation des locaux électriques	
	10	Courants faibles	
	11	Ventilation des locaux électriques	
<b>4. Sécurité anti-incendie</b>			<b>0,00 € HT</b>
	1	Système d'extinction	
	2	IEAG dans les volumes des locaux TGBT (+value / protection des tableaux seuls)	
	3	Extincteurs, RIA	
	4	Système d'alarme incendie	
	5	Système de détection automatique d'incendie	
	6	Désenfumage	
	7	Eclairage de sécurité	
	8	Écrans de cantonnement	
	9	Caméras thermiques (360)	
	10	Colonnes sèches	
<b>5. Process</b>	<b>5.1 Etudes d'exécution et préparation</b>		<b>7 506,00 € HT</b>
	1	Etudes d'exécution	2 328,00 € HT
	2	Coordination et pilotage du chantier	5 178,00 € HT
	3	Installations de chantier	
	4	Documents conduite et exploitation, y compris DOE	
	<b>5.2 Chaîne de tri</b>		<b>181 411,00 € HT</b>
	1	Alimentation	
	4	Préparation mécanique	
	8	Séparation plats/creux/fines	
	11	Tri corps plats	
	14	Tri films	
	17	Tri des métaux	
	21	Tri corps creux	
	22	Tri fines	181 411,00 € HT

<b>5.3 Cabine de tri</b>		<b>0,00 € HT</b>
1	Parois cabine	
2	Charpente support	
3	Chauffage, climatisation	
4	Ventilation, éclairage	
5	Centrale de dépoussiérage et traitement d'air	
6	Sonorisation	
7	Réhausse	
8	Sièges assis-debout	
<b>5.4 Stockage, conditionnement</b>		<b>0,00 € HT</b>
1	Stockages intermédiaires	
2	Convoyeurs alimentation presse à balles	
3	Presse à balles	
4	Presse à paquets	
<b>5.5 Divers process</b>		<b>27 641,00 € HT</b>
1	Dépoussiérage	
2	Aspiration centralisée	
3	Compresseurs et circuit de distribution d'air	
4	Cabine de caractérisation	
5	Passerelles, escaliers, garde-corps	
6	Electricité	10 522,00 € HT
7	Contrôle commande	
8	GMAO	
9	Table et matériel de caractérisation	
10	Transport des équipements	4 351,00 € HT
11	Montage des équipements	12 768,00 € HT
<b>5.6 Mise en route jusqu'à réception et essais de performances</b>		<b>0,00 € HT</b>
1	Mise au point et mise en régime	
2	Mise en service industriel	
3	Essais de performances	
4	Formation de personnel	
5	Frais fixes tenue des installations	
6	Consommables	
7	Fournitures pièces de rechange	
<b>Sous-total</b>		<b>216 558,00 € HT</b>
<b>6. Autres</b>		<b>1 013,00 € HT</b>
<i>N.B. L'ensemble des coûts relatifs aux études, équipements, bâtiments et VRD doivent être intégrés dans les postes de coûts concernés et non dans le poste « Autres ».</i>		
1	Assurances	1 013,00 € HT
2	Aléas	
3	Outil SI ( Trivisio+ Panneau temps d'attente) + sécurisation de la circulation	
<b>TOTAL PSE1</b>		<b>228 969,00 € HT</b>

**AR Prefecture**

083-258300953-20260225-202607-AR  
Reçu le 27/02/2026